



Je ne sais pas si j'ai des biens ?

Par **glawen**, le **16/03/2008** à **19:31**

voila j'ai 17ans bientôt 18 ans avril et je voulais savoir ou se renseigner pr savoir si suite au deces de mon pere il y a 15ans (en rentrant du travail)j'aurais un "héritage" sachant ke ns sommes trois enfants et que ma mere touche des pensions par mois qu'elle s'en sert . y-aurait-il au portugal (lieu ou vit la famille d emon pere) des terres ou des bien ou un capital ??? j'ai poser la question a ma mere sans reponse exacte je vai evoyer une lettre o portugal (depuis l'age de 8ans nous avon perdu le contact) pour leur demander . donnez moi vos avis sur la situation , aupres de qui me renseigner , les démarches . . . s'il vous plait
merci

Par **lolo33200**, le **16/03/2008** à **21:45**

A mon avis, il n'y a que le notaire ayant procédé au règlement de la succession qui peut répondre à toutes tes questions.
Demande à ta maman qui est le notaire qui s'est occupé de la succession et là tu pourras avoir les réponses à tes questions.
Amicalement.